

70. Beurre .....	4c. p. lb.
71. Nos 23 et 24.	
72. Boutons, tous autres, non spécifiés ailleurs (1887).....	25 p. c.
73. Couverture de boutons en tricots.....	10 p. c.
74. Chandelles de suif.....	2c. p. lb.
75. Chandelles ou bougies de cire paraffine.....	5c. p. lb.
76. Toutes les autres bougies, y compris celles de blanc de baleine.	25 p. c.
77. Jonc ou rotin, fendu ou autrement ouvré.....	25 p. c.
78. Boîtes ou colis en ferblanc ou autres matériaux, contenant du poisson de toute sorte, admis en franchise en vertu de toute loi ou de tout traité existant, d'une contenance de pas plus d'une pinte, un centin et demi sur chaque boîte ou colis; et s'ils contiennent plus d'une pinte un droit additionnel d'un centin et demi par chaque pinte ou fraction de pinte qu'ils contiendront en plus.....	1½c. p. pinte.
79. Toile à voiles, de chanvre ou de lin, et fil à voiles, lorsqu'ils seront employés pour voiles de chaloupes et navires.....	5 p. c.
80. Capelines, chapeaux en paille d'Italie, non finis.....	20 p. c.
81. N° 25.	

## VOITURES :—

82. Boghies de toute espèce, grosses voitures de ferme, camions de ferme, de chemin de fer ou de roulage, charrettes à ressorts ou chaises ( <i>gigs</i> ) et véhicules du même genre coûtant moins de cinquante piastres.....	\$10 chaque et 20 p. c.
Coûtant plus de cinquante piastres et moins de cent piastres (1887).....	\$15 chaque et 20 p. c.
83. Toutes voitures du même genre coûtant cent piastres chaque et plus (1887) .....	35 p. c.
84. Wagons, chars et voitures de chemins de fer, traîneaux, cutters, brouettes et charrettes à bras .....	30 p. c.
85. Voitures d'enfants, de toutes sortes. ....	35 p. c.
86. Cellulose moulée et façonnée, pour manches de couteaux et fourchettes, non perforés ni autrement ouvrés; aussi boules et cylindres en cellulose moulée, couverts avec du tain ou non, mais non autrement ouvrés. (O.C., 12 avril 1887) ...	10 p. c.
87. N° 154.	
88. Ciment calciné et non broyé.....	7½c. p. 100 lbs.
89. Ciment ou chaux hydraulique, broyé, y compris les barils....	40c. p. brl.
90. Ciment, en vrac ou en sacs.....	9c. p. boiss.
91. Ciment de Portland ou romain, sera classé avec tous autres ciments.	
92. Fromage .....	3c. p. lb.
93. Chicorée, naturelle ou verte.....	3c. p. lb.
94. Chicorée, ou autre racine ou plante employée comme substitut du café, séchée au four, grillée ou moulue.....	4c. p. lb.
95. Porcelaine de Chine et autre.....	30 p. c.
96. Cidre, clarifié ou épuré .....	10c. p. g. i.
97. Cidre, non clarifié ni épuré.....	5c. p. g. i.
98. N° 26.	
99. N° 27.	
100. N° 28.	
101. Machine à tordre le linge (1887).....	\$1 chaque et 30 p. c.
102. N° 29.	
103. Houille bitumineuse.....	60c. p. tonne de 2,000 lbs.
104. Poussière de houille.....	20 p. c.
105. Goudron et poix de houille.....	10 p. c.
106. N° 30.	
107. Noix coco.....	\$1 p. 100.
108. Noix de coco, si elles sont importées du pays de production par navire se rendant directement dans un port canadien.	50c. p. 100.
109. Noix de coco, desséchées, sucrées ou non.....	8c. p. lb.